

**Zeitschrift:** Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole  
**Herausgeber:** Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture  
**Band:** 29 (1967)  
**Heft:** 2

**Rubrik:** Courrier des lecteurs

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les récolteuses à pommes de terre de la maison KUNZ & CO., Burgdorf

La 1ère page de couverture montre une arracheuse-ensacheuse SAMRO-spéciale qui a fait suite dans la fabrication à la SAMRO-standard. Aux deux modèles, les lignes de pommes de terre sont prises par un soc en deux parties indépendantes. Le tambour cribleur placé derrière le soc, équipé de palettes entraîneuses, assume les fonctions de séparation terre — tubercules et d'élévation de la marchandise. Les palettes transportent les pommes de terre sur une table de visite où 2 à 4 personnes effectuent le triage. La différence entre les types standard et spéciale est marquée par la construction et le travail obtenu par l'une ou l'autre des tables de visite.

A la Samro-standard, les petites pommes de terre ainsi qu'une partie du déchet passent au travers des mailles espacées de la chaîne centrale pour tomber sur une petite chaîne latérale placée à un niveau plus bas et où il y a la possibilité de prendre facilement les petites pommes de terre. Sur la chaîne centrale, tous les déchets restants doivent être éliminés à la main. Dans les sols favorables, on obtenait avec cette machine des résultats très intéressants.

Sur la Samro-spéciale, la table de visite est formée de trois chaînes placées au même niveau. Le tambour amène la marchandise sur la chaîne centrale. Les gros tubercules ainsi que les gros déchets sont dirigés sur la chaîne de triage gauche par un rouleau réglable. Le personnel assis à gauche élimine les déchets que l'on pose sur la chaîne centrale. Les petites pommes de terre qui ont passé sous le rouleau de calibrage, sont saisies par le personnel de droite et posées sur la chaîne extérieure droite. Les déchets et la chaîne centrale retombent simplement sur le sol. Pour la récolte des tubercules précoces ou lorsque les conditions du sol sont défavorables, on peut enlever le rouleau de calibrage. De chaque côté, les pommes de terre sont alors saisies par le personnel et l'on obtient un travail propre.

Depuis deux ans, il existe un nouveau type dérivé de la spéciale. Sur cette machine qui est nommée SAMRO-Junior, la grande plate-forme permet le transport des sacs jusqu'au bout du champ. A l'aide du relevage hydraulique 3 points, la plate-forme est haussée au niveau du pont du char et les sacs sont transbordés sans peine.

Pour les grandes surfaces, une nouvelle machine, SAMRO-Major, est en préparation. Son rendement sera environ double de celui des autres modèles. Ses dimensions, son poids, son prix d'achat seront plus élevés. De conception toute nouvelle, elle permettra un travail plus rapide avec moins de personnel.

---

## Courrier des lecteurs

„L'article que vous avez publié dans le no. 14/1966 du Tracteur sous le titre „La recherche agronomique et les praticiens de l'agriculture“ m'a vivement intéressé, comme il aura certainement attiré aussi l'attention de beaucoup de mes collègues. On ne demande en effet que très rarement (le moins possible) l'avis du praticien. Pourtant chaque agriculteur dirige lui-même une sorte de petite station d'essais. Il exploite son domaine en tenant compte des exigences du moment et de l'évolution, autrement dit il lui faut trouver constamment de nouvelles solutions plus rationnelles s'il ne veut pas voir son entreprise péricliter rapidement.

Toute station d'essais, quel que soit son champ d'action, ne devrait effectuer ses recherches et expérimentations qu'à la suite de demandes provenant de la pratique. Malheureusement ça n'a que rarement été le cas jusqu'à présent et l'on arrive ainsi trop souvent, notamment dans un secteur que je connais, à des résultats n'ayant que de lointains rapports avec la réalité et ne présentant pas d'utilité réelle.“

Etant donné que l'on a passablement parlé dernièrement de ce „secteur“ dans tous les journaux, il nous paraît superflu de le désigner plus clairement. D'ailleurs, si notre correspondant estime qu'on ne consulte pas assez l'agriculteur, ce reproche n'est pas va-

lable pour toutes les organisations agricoles. On constate aussi que les praticiens demandent trop rarement la parole à l'occasion de réunions mises sur pied par leurs organisations. Ainsi que nous avons pu le voir nous-même encore tout récemment lors d'une réunion d'agriculteurs, presque personne ne demanda la parole, pas même au moment où l'on aborda le point de l'ordre du jour réservé aux „Propositions diverses“. Mais lorsque je sortis de la salle après la levée de la séance, j'entendis une bonne douzaine de participants qui discutaient vivement entre eux et formulaient de virulentes critiques. Est-ce là faire preuve de courage? Des expériences personnelles m'ont montré qu'il faut aujourd'hui beaucoup de courage pour s'opposer publiquement à quelque chose. Lorsque les gens courageux deviendront plus nombreux, ceux qui s'efforcent actuellement d'empêcher par tous les moyens dont ils disposent qu'on s'exprime librement devront alors se tenir enfin cois. On n'en serait jamais arrivé là, dans aucun secteur de l'agriculture, si suffisamment d'hommes avaient le courage de se lever de leur siège pour défendre leurs opinions. C'est pourquoi aucun agriculteur ne devrait craindre de dire ce qu'il pense, à condition que cela soit fait de manière objective. Il doit aussi veiller à ce que des décisions, prises collectivement, permettent à ses opinions d'être connues également en dehors du petit cercle de ses collègues. C'est là aussi que ça cloche, parfois!

La Rédaction

## Menus propos

---

### Sans-gêne ou inconscience?

*Les débats qui se sont déroulés au sujet du programme d'urgence à appliquer en vue de sauver les finances fédérales (je pense plus particulièrement au rapport d'expertise Stocker) ont révélé quelque chose de très intéressant, soit que l'Union syndicale suisse reçoit un secours financier de la Confédération. Comme chacun le sait, les syndicats ouvriers n'y vont pas de main morte lorsqu'ils fixent le montant des cotisations annuelles. Mais cela ne les empêche pas, comme on le voit, de demander encore des subsides à la caisse fédérale. Il n'y a pas encore très longtemps de cela, autrement dit l'année dernière, que certains partis politiques s'apprêtaient aussi à tendre la main à la Confédération. A cet égard, il semble que le rapport Stocker les oblige à revenir de leurs illusions, tout au moins pour le moment.*

*Il est difficilement compréhensible que l'Union syndicale suisse, et aussi des partis politiques, fassent montre d'une telle mentalité. Celui qui bénéficie de subventions de la part de l'Etat ne devrait en effet pas se dresser à l'occasion contre son bienfaiteur. Son attitude normale serait de dire oui et amen à tout ce que fait l'Etat. C'est seulement d'un garnement qu'on pourrait s'attendre à ce qu'il se moque encore de celui qui lui fait un cadeau.*

*J'estime pour ma part que les gens ayant une pareille manière de penser n'ont rien à faire au Parlement. Leur nom devrait être rayé une fois pour toutes des listes de candidats. Pour un démocrate digne de ce nom, la seule ligne de conduite à tenir dans le cas particulier est la suivante: «Donne aussi peu que possible à l'Etat et demande-lui encore bien moins!»*

*Uli du Bötzing*